

**POL2322 - Administration publique comparée**

**Automne 2024 - Lundi 12h30-15h30**

**Professeur : Denis Saint-Martin**

**Disponibilité : Jeudi 13h-16h**

**Téléphone : 514-343-6111 poste 20322**

**Courriel : [Denis.saint-martin@umontreal.ca](mailto:Denis.saint-martin@umontreal.ca)**

---

**OBJECTIFS**

L'administration publique comparée s'intéresse aux relations de pouvoir entre les leaders politiques et les fonctionnaires dans la direction de l'État, dans différents pays et juridictions, et à travers différentes périodes, dans le but de développer des hypothèses et théories générales concernant le développement de ce que Max Weber appelle la « bureaucratie moderne », son fonctionnement et son évolution.

De tout temps à travers l'histoire, les dirigeants politiques - monarques, impératrices, dictateurs ou élus dans les démocraties - se sont dotés de structures administratives et entourés de spécialistes chargés de les conseiller et d'exécuter leurs décisions. Pourquoi certains États se sont bureaucratisés plus rapidement que d'autres? Comment l'administration publique a-t-elle pu s'émanciper de l'arbitraire politique et de la corruption dans certains pays, alors que d'autres sont toujours marqués par le patronage et le népotisme? Pourquoi les élus acceptent de céder la décision politique aux hauts fonctionnaires? Comment rendre ces technocrates redevables de leurs actions? Quels sont les effets de la mondialisation sur l'administration? Voici quelques-unes des questions abordées dans ce cours, dont l'objectif principal est de comparer le développement de l'administration publique dans les systèmes politiques contemporains. De façon plus spécifique, les objectifs suivants sont visés : (i) apprendre comment les traditions administratives et fonctions publiques qui en découlent, s'imbriquent dans différents types d'institutions et de régimes politiques et constitutionnels; (ii) développer la capacité à entreprendre une étude empirique d'administration publique comparée et à connaître la littérature relative à ce champ; (iii) acquérir une compréhension générale des grandes tendances de l'administration publique contemporaine et des problèmes inhérents à l'analyse comparée.

**EXIGENCES**

Le cours comporte trois exigences. D'abord, la réalisation d'un travail de recherche comparée prenant la forme d'un rapport d'expert-conseil destiné aux autorités d'un gouvernement (ou ONG) de votre choix et portant sur un problème d'administration publique. Et ensuite deux examens (un maison et l'autre en classe) qui porteront sur les lectures et la matière présentées dans la première et seconde moitié du trimestre.

- Plan du rapport 10% (7 octobre)
- Rapport final 40% (9 décembre)
- Examen intra-maison 25% (30 octobre)
- Examen final (en classe) 25% (16 décembre)

### **Rapport d'expert-conseil**

Vous travaillerez seul ou en équipe de deux. Vous agirez comment consultant en management auprès d'un gouvernement ou d'un organisme qui fait face à un problème d'administration publique. Vous devez identifier les causes du problème, proposer une/des solution et une/des façon de la mettre en place. Le rapport ne doit pas compter plus de quinze pages (interligne double et excluant la bibliographie) et doit inclure les éléments suivants: (1) une description du problème et de son contexte; (2) les options de réforme, leurs coûts et bénéfices, et l'option que vous recommandez – le tout fondé sur l'étude des expériences comparées et des meilleures pratiques; (3) une revue des défis politiques et institutionnels à relever pour faire accepter votre proposition. Vous devrez surtout avoir recours à des données primaires publiées par le gouvernement étudié, provenant de rapports/études d'organismes internationaux (OCDE, Banque mondiale, FMI, l'UE). Vous devez faire approuver votre sujet auprès du moniteur et soumettre un plan de travail de 3 pages au plus tard le 13 octobre avant minuit. Quelques exemples de sujets incluent: la politisation des hauts fonctionnaires, les droits politiques des employés publics, la réglementation du lobbying et des « portes-tournantes »; organiser l'administration en vue d'intégrer l'Europe; la nomination et l'évaluation de la performance des hauts fonctionnaires; la prévention de la corruption; la représentativité socioculturelle de la fonction publique; l'amélioration des services aux citoyens, la digitalisation de l'administration, le renforcement de la discipline budgétaire.

### **Lecture complémentaire :**

B. Guy Peters (2021). *Administrative Traditions: Understanding the Roots of Contemporary Behavior*. Oxford University Press <https://doi.org/10.1093/oso/9780198297253.001.0001>

## **PLAN DE COURS**

### **1. Introduction générale (9 septembre)**

- Yves Mény (1987). « À la jonction du politique et de l'administratif : les hauts fonctionnaires », *Pouvoirs*, N° 40, pp.5-25

### **2. Aux origines de l'État moderne: absolutisme, guerre et taxation (16 septembre)**

- Françoise Dreyfus (2000). *L'invention de la bureaucratie*, Intro et Chapitre 1
- Yves Déloye (1997). *Sociologie historique du politique*, pp.29-52

### **3. L'avènement du mérite et de la fonction publique moderne (23 septembre)**

- Françoise Dreyfus (2000). *L'invention de la bureaucratie*. Chapitre 7
- Christian De Visscher et Gauthier Le Bussy (2001). « La politisation de la fonction publique: quelques réflexions d'ordre comparatif », *Pyramides*, N° 3, pp.2-12

#### 4. Le modèle administratif du *Rechtsstaat* (30 septembre)

- Walter J. M. Kickert (2005). « Distinctiveness in the Study of Public Management in Europe », *Public Management Review* 7 (4), 537-563
- Luc Rouban (2014). « La norme et l'institution : les mutations professionnelles des énarques de 1970 à 2010 », *Revue française d'administration publique*, N° 151-152, pp. 719-740

#### 5. La bureaucratie dans les régimes de Westminster (7 octobre)

- Edward C. Page (2010). « Le modèle de Whitehall a-t-il survécu ? », *Revue Internationale des Sciences Administratives* Vol. 76, N° 3, pp. 435-451
- David Richards et Martin J. Smith (2016). « The Westminster Model and the 'Indivisibility' of the Political and Administrative Elite », *Governance*, pp.1-18

#### 6. CONGÉ DE L'ACTION-DE-GRÂCE (14 octobre)

#### 7. SEMAINE DE LECTURES (21 octobre)

#### 8. La bureaucratie américaine: une garde partagée entre le Congrès et le Président (28 octobre)

- Francis Rourke (1993) 'Whose Bureaucracy is This, Anyway?', *PS: Political Science & Politics* 26 (4), pp.687-691
- Peri E. Arnold (1998). *Making the Managerial Presidency*, Chapitre 1, pp.3-21

**Examen intra : les questions seront disponibles sur Studium le 28 octobre après le cours et les réponses devront être remises le 30 octobre avant minuit**

#### 9. Partis politiques, bureaucratie et clientélisme en Europe du sud (4 novembre)

- Guido Melis (2014). « Le paradoxe des élites administratives italiennes », *Revue française d'administration publique*, N° 151-152, pp. 681-696
- Dimitri Sotiropoulos (2004). « Southern European Public Bureaucracies in Comparative Perspective », *West European Politics* 27 (3), pp.405-422

#### 10. Patrimonialisme et bureaucratie dans les pays en développement (11 novembre)

- Jean-François Médard (1990). « L'État patrimonialisé », *Politique africaine*, n° 39, pp.25-36
- Merilee Grindle (2010). *Constructing, Deconstructing, and Reconstructing Career Civil Service Systems in Latin America*. Faculty Research Working Paper Series, Harvard Kennedy School of Government, RWP10-025, 30 p.

### **11. Le modèle chinois, le mandarinat et la méritocratie (18 novembre)**

- Richard Balme (2014). « La chasse aux tigres et la chasse aux mouches. Le parti, l'État et l'administration en République populaire de Chine », *Revue française d'administration publique* 2 N° 150 pp. 305-325
- Ora-orn Poocharoen et Alex Brillantes (2013). « Meritocracy in Asia Pacific: Status, Issues, and Challenges », *Review of Public Personnel Administration* Vol. 33, pp.140-163

### **12. La Russie et les États post-communistes (25 novembre)**

- Jan-Hinrik Meyer-Sahling (2007). « The Changing Colours of the Post-Communist State », *European Journal of Political Research* 47(1), pp.1-33
- Stephen A. Hanson (2011) « Plebiscitarian Patrimonialism in Putin's Russia », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 636 (1), pp.32-48

### **13. La fonction publique de la Commission européenne (2 décembre)**

- Antonis Ellinas et Ezra Suleiman (2012). *The European Commission and Bureaucratic Autonomy*. Chapitres 1-2, pp.1-35
- Carolyn Ban (2010). « Intégrer la « maison européenne » : l'arrivée des directeurs issus des nouveaux États membres au sein de la commission », *Revue française d'administration publique* /1 N° 133, pp. 27-43

### **14. Le nouveau management public (9 décembre)**

- Christian de Visscher (2004). « Autorités politiques et haute administration: une dichotomie repensée par la NGP ? », *Revue internationale de politique comparée* Vol. 11, p. 205-224
- Dennis C. Grube et C. Howard (2016) « Promiscuously Partisan? Public Service Impartiality and Responsiveness in Westminster Systems », *Governance*, pp.1-18

## Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 3 septembre et se termine le 23 décembre 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

### Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

### Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

### Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

### Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique?tab=228>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services du bibliothécaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel. La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

### **Le harcèlement, y compris à caractère sexuel**

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

### **Besoin d'écoute? Situation de détresse?**

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3<sup>e</sup> étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.